



Lyon, le 17 mai 2024

Monsieur Bruno BERNARD
Président de la Métropole de Lyon

Objet : Contrats ATA

Monsieur le Président,

La Métropole de Lyon a recruté des agents par le biais de contrats d'une année renouvelable, afin de répondre à des accroissements temporaires d'activité. Ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les effectifs des services concernés. Pour un certain nombre d'entre eux, le contrat d'un an leur a été proposé dans l'attente d'une embauche pérenne au sein la collectivité.

Pour faire des économies, cette année, vous avez pris la décision de ne pas renouveler les contrats des agents concernés à partir du 01/07/2024, sans aucune analyse des missions de service public rendues par ces agents dans les services (cas de remplacement de congé de longue maladie, nouveau service à rendre suite évolution technologique par exemple projet MAJENTA, nouvelle politique en matière de transition écologique ...).

Dans certains cas, les services devront, pour assurer ces missions, passer un marché avec un prestataire extérieur (AMO), ce qui ne fera pas faire d'économie à la Collectivité, bien au contraire.

Cette décision, à la fois brutale et tardive, est incompréhensible pour les agents concernés comme pour la ligne hiérarchique.

En effet, la présence de ces agents est nécessaire dans de nombreux services pour faire face à des besoins de plus en plus importants.

De plus, cet arbitrage s'applique sans que les agents concernés n'aient été ni informés, ni accompagnés dans des démarches leur permettant de préparer leur avenir pour une éventuelle intégration au sein de la Métropole par le biais de concours ou d'embauche en tant que contractuels, ou de départ vers de nouvelles activités privées ou publiques.

Nous vous demandons donc de bien vouloir suspendre cette décision et de prolonger les contrats afin de laisser le temps aux directions d'analyser les différentes situations et de faire avec la Direction générale des propositions d'évolution.

Ce délai devra également permettre aux agents concernés de finir leur mission dans des conditions humaines normales et de préparer leur avenir au sein de la Métropole ou ailleurs.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération syndicale distinguée.

José RODRIGUEZ
UNSA
Métropole de Lyon



Yvon PEREZ
Secrétaire général
UNICAT
Métropole de Lyon



Anne-Marie SANCHEZ
Secrétaire générale
UFICT-CGT
p/o
Emeline MAUL
Secrétaire générale adjointe
UFICT-CGT



Sébastien RENEVIER
Président SNT
CFE- CGC



Simon DAVIAS
Secrétaire de section
CFDT



Jean-Paul TRUCHET
Vice-président
CFTC Métropole de Lyon



Copie :

Zemorda KHELIFI, Vice-présidente déléguée aux ressources humaines,

Anne JESTIN, DGS

Lise FOURNOT-BOGEY, DGA Ressources Humaines et Moyens Généraux (DRHMG)

Andrée-Laure NICOLIER, Directrice des Ressources Humaines (DRH)

Sébastien CHAMBE, DGA Urbanisme et Mobilité (DUM)

Corinne AUBIN-VASSELIN, DGA Solidarités, Habitat, Éducation (DSHE)

Catherine DAVID, DGA Gestion des espaces publics (DGEEP)

Claude PRALIAUD, DGA Transition Environnementale et Énergétique (DTEE)

Julien ROLLAND, DGA Économie, Numérique, Insertion, Tourisme, Culture et Sport (DDR)

Michel SOULAS, DGA Pilotage et Ingénierie Administrative et Financière (DPIAF)